



## DOSSIER DE DEMANDE DE LABELLISATION



**GÉNÉRATION 2024**



« Développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive de tous les jeunes »

### École :

Nom de l'école :

Adresse :

Département :

RNE :

Directeur d'école :

Coordonnées téléphoniques :

Courriel :

Nom du porteur de projet :

Coordonnées téléphoniques :

### Établissement scolaire :

Nom de l'établissement :

Adresse :

Département :

RNE :

Chef d'établissement :

Coordonnées téléphoniques :

Courriel :

Nom du porteur de projet :

Coordonnées téléphoniques :

# RAPPELS DU CAHIER DES CHARGES

Les établissements sont invités à prendre connaissance des exigences et des exemples de mise en œuvre présents dans le cahier des charges de l'opération.

Les objectifs 1 et 2 du cahier des charges sont à développer obligatoirement dans le projet de l'établissement. L'un des deux objectifs 3 ou 4 au choix sera explicité dans le projet de labellisation.

L'adaptation pour les écoles du premier degré s'avère nécessaire.

<b>L A B E L L I S A T I O N</b>	<b>Conditions d'obtention du label</b>
	<p><b>Préalable : respecter les horaires d'EPS prévus par les programmes</b></p> <p><b>Deux objectifs obligatoires :</b></p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Développer des projets structurants avec les clubs sportifs du territoire</li><li>2. Participer aux événements promotionnels olympiques et paralympiques</li></ol> <p><b>Et un des deux objectifs suivants au choix :</b></p> <ol style="list-style-type: none"><li>3. Accompagner ou accueillir des sportifs de haut niveau</li><li>4. Ouvrir équipements sportifs des établissements</li></ol>
	<b>Calendrier</b>
	<p>Chaque école ou établissement s'engage à mettre en œuvre ce cahier des charges pour une durée de 3 ans.</p> <p><b>La demande de labellisation est à renvoyer au plus tard le 15 février 2019 pour mise en œuvre la rentrée 2019</b></p>
	<b>Pilotage et suivi du dispositif</b>
	<p>Un comité de pilotage inter-académique Bourgogne Franche-Comté siège chaque année et élabore la feuille de route en région académique.</p> <p>Un comité de pilotage académique (sous la double autorité Recteur /Directeur DRDJSCS) valide les projets des écoles et des EPLE, souhaitant obtenir la labellisation</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Pertinence du projet éducatif déployé dans le cadre du projet de l'établissement</b></li><li>• <b>Respect du cahier des charges, en fonction de la spécificité de l'école ou l'EPLE</b></li></ul> <p>Favoriser le volontariat des écoles et établissements scolaires.</p> <p>Favoriser l'autonomie des écoles et établissements, l'accès à de nouvelles méthodes de partenariat, encourager l'adaptation pertinente aux spécificités locales</p> <p>Suivi du dispositif par l'école ou l'établissement : prévoir l'évaluation des effets du projet à terme.</p>

## COORDONNATEURS DU DISPOSITIF (COPIL inter-académique)

<b>Académie de Besançon</b>	Catherine DODANE <a href="mailto:catherine.dodane@ac-besancon.fr">catherine.dodane@ac-besancon.fr</a> Raphaël MEISS <a href="mailto:raphael.meiss@jscs.gouv.fr">raphael.meiss@jscs.gouv.fr</a> Pascal ANDRE <a href="mailto:pascal.andre@jscs.gouv.fr">pascal.andre@jscs.gouv.fr</a>
<b>Académie de Dijon</b>	Laetitia-Marie IMBERT <a href="mailto:Laetitia-marie.jacot@ac-dijon.fr">Laetitia-marie.jacot@ac-dijon.fr</a> Raphaël MEISS <a href="mailto:raphael.meiss@jscs.gouv.fr">raphael.meiss@jscs.gouv.fr</a> Pascal ANDRE <a href="mailto:pascal.andre@jscs.gouv.fr">pascal.andre@jscs.gouv.fr</a>

## ADRESSES POUR ENVOI DU DOSSIER (Comités techniques académiques)

<b>Côte-D'Or</b>	Conseiller technique : Gérard BROCH <a href="mailto:gerard.broch@ac-dijon.fr">gerard.broch@ac-dijon.fr</a> Conseillère Pédagogique Départemental : Sylvie BENOIT <a href="mailto:cpdepsia21@ac-dijon.fr">cpdepsia21@ac-dijon.fr</a>
<b>Doubs</b>	Monsieur Jean-Marie RENAUD, IA-DASEN du Doubs <a href="mailto:ce.cabinet.dsden25@ac-besancon.fr">ce.cabinet.dsden25@ac-besancon.fr</a> <a href="mailto:catherine.dodane@ac-besancon.fr">catherine.dodane@ac-besancon.fr</a> , <a href="mailto:patrick.boine@ac-besancon.fr">patrick.boine@ac-besancon.fr</a>
<b>Jura</b>	Monsieur Léon FOLK, IA-DASEN du Jura <a href="mailto:ce.cabinet.dsden39@ac-besancon.fr">ce.cabinet.dsden39@ac-besancon.fr</a> <a href="mailto:catherine.dodane@ac-besancon.fr">catherine.dodane@ac-besancon.fr</a> , <a href="mailto:patrick.boine@ac-besancon.fr">patrick.boine@ac-besancon.fr</a>
<b>Nièvre</b>	Conseiller technique : Philippe PARRET <a href="mailto:philippe.paret@ac-dijon.fr">philippe.paret@ac-dijon.fr</a> Conseillère Pédagogique Départemental : Michèle LAHAIX <a href="mailto:Michele.Lahaix@ac-dijon.fr">Michele.Lahaix@ac-dijon.fr</a>
<b>Haute-Saône</b>	Madame Liliane MENISSIER, IA-DASEN de la Haute-Saône <a href="mailto:ce.cabinet.dsden70@ac-besancon.fr">ce.cabinet.dsden70@ac-besancon.fr</a> <a href="mailto:catherine.dodane@ac-besancon.fr">catherine.dodane@ac-besancon.fr</a> , <a href="mailto:patrick.boine@ac-besancon.fr">patrick.boine@ac-besancon.fr</a>
<b>Saône –et-Loire</b>	Conseiller technique : Jean-Marie BOUDARD <a href="mailto:conseillertechniqueeps71@ac-dijon.fr">conseillertechniqueeps71@ac-dijon.fr</a> Conseiller Pédagogique Départemental : J-Jacques SCHULER <a href="mailto:cpdeps.71@ac-dijon.fr">cpdeps.71@ac-dijon.fr</a>
<b>Territoire-de-Belfort</b>	Monsieur Eugène KRANTZ, IA-DASEN du Territoire de Belfort <a href="mailto:ce.cabinet.dsden90@ac-besancon.fr">ce.cabinet.dsden90@ac-besancon.fr</a> <a href="mailto:catherine.dodane@ac-besancon.fr">catherine.dodane@ac-besancon.fr</a> , <a href="mailto:patrick.boine@ac-besancon.fr">patrick.boine@ac-besancon.fr</a>
<b>Yonne</b>	Conseiller technique : Éric SOEUVRE (CT EPS) <a href="mailto:cteeps89@ac-dijon.fr">cteeps89@ac-dijon.fr</a> Conseiller Pédagogique Départemental : Olivier BOUSSERT <a href="mailto:Olivier.Boussert@ac-dijon.fr">Olivier.Boussert@ac-dijon.fr</a>

# LE PROJET ÉDUCATIF ET SPORTIF

## DOSSIER À RENSEIGNER

**Rappels :** il ne s'agit pas d'être dans une exhaustivité complète de réponse aux différentes exigences, mais plutôt de construire un projet éducatif et sportif, pertinent au regard de son contexte et des besoins des élèves de l'établissement.

Le quatrième objectif ne concerne que les établissements propriétaires de leurs installations sportives.

Le dossier peut également s'appuyer fortement sur les Jeux Olympiques de la Jeunesse (2020) dans le Jura.

<b>Objectif 1 : développement de projets structurants avec les clubs sportifs locaux</b>	
<b>Exigences</b>	<b>Choix de l'établissement et propositions de mise en œuvre par l'équipe éducative</b>
Organiser un évènement commun (portes ouvertes sportives de l'école/EPLE, tournois, exhibitions ou autre animation)	
Réaliser une information de l'offre sportive territoriale des clubs.	
Signer une convention entre l'école/EPLE et des clubs (AS/Club, sections sportive,/club....)	
Organiser un voyage scolaire à thème sur un évènement sportif	

**Objectif 2 : participation aux évènements promotionnels olympiques et paralympiques**

<b>Exigences</b>	<b>Propositions de mise en œuvre par l'équipe éducative</b>
Organiser une action interne à l'école / EPLE	
Organiser une action concertée entre l'école/EPLE et les clubs locaux/CDOS	
Faire intervenir un sportif de haut-niveau (notamment les sportifs paralympiques) sur cette thématique dans l'école/EPLE	
Organiser un voyage scolaire à thème sur un site olympique	

**Objectif 3 : Accompagnement ou accueil des sportifs de haut niveau (dont jeunes en situation de handicap)**

<b>Exigences</b>	<b>Propositions de mise en œuvre par l'équipe éducative</b>
Aménagement ponctuel de la scolarité pour permettre la participation des élèves aux différentes compétitions fédérales	
Mise en place de classes à horaires aménagés sport ou « CHAS » dans l'EPL	
Accompagnement des sportifs listés (horaires aménagés, suivi individualisé, places d'internat dédiées) avec conventionnement CREPS/Fédérations	
Mise en place des enseignements à distance pour les sportifs de HN, et développement de ces modalités d'enseignement dans le cadre du réseau « Grand INSEP »	

**Objectif 4 : mise à disposition des équipements sportifs existants dans l'enceinte de l'établissement scolaire aux associations sportives et entreprises locales**

<b>Exigences</b>	<b>Propositions de mise en œuvre par l'équipe éducative</b>
Délibération favorable du CA de l'EPLÉ sur l'ouverture	
Signature d'une convention entre l'EPLÉ, l'association utilisatrice et la collectivité territoriale propriétaire pour l'ouverture en semaine	
Signature d'une convention entre l'EPLÉ, l'association utilisatrice et la collectivité territoriale propriétaire pour l'ouverture les week-ends et les vacances scolaires	
Réflexion menée sur l'entretien et sur le gardiennage, et/ou sur un projet de travaux d'ouverture indépendante de cet équipement sportif	